

A l'hygiène revient la noble et délicate mission de veiller sur les individualités, les familles, les sociétés et les peuples.

DE L'HERIDITE.—Il est une loi profondément inscrite dans les entrailles de l'humanité. cette loi, terrible et mystérieuse, s'appelle "l'héridité." L'héridité est la transmission par les parents aux enfants de leurs attributs physiques, moraux et morbides. Elle s'accuse dans l'expression des traits du visage, dans la stature, dans la force musculaire, dans le tempérament, dans les mêmes facultés intellectuelles, et souvent dans les mêmes dispositions morales. Elle se reconnaît encore par un grand nombre de maladies qui passent aussi des parents aux enfants, tels sont la scrofule, le cancer, la phthisie, l'épilepsie, le rhumatisme, la paralysie, etc. Cette transmission hériditaire des caractères physiques est un fait très fréquent, mais qui n'est pas constant. Il en est de même de l'héridité des aptitudes morales et intellectuelles. Les passions, les sentiments, les particularités de caractère subissent l'influence de l'héridité; aussi voit on souvent le goût de l'alcool, la passion du jeu, les penchants vicieux se transmettre aux enfants.

Comment modifier cette héridité mystérieuse? Il ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage de retracer ici tous les moyens que la science hygiénique suggère pour améliorer la constitution individuelle. Hâtons-nous de dire que l'éducation dont le but est de développer les facultés utiles et de réprimer les mauvaises, modifie très heureusement la loi de l'héridité; c'est elle qui donne à l'enfant surtout les habitudes qu'il aura toute sa vie, en même temps que les connaissances indispensables dans l'exercice de son état de vie.

La santé, c'est l'exercice facile et régulier de toutes les fonctions de l'économie. L'habitude est une des conditions de la nature humaine; elle exerce une influence considérable sur la santé; elle est aussi la conséquence de l'éducation: l'éducation est pour l'esprit et le cœur ce que les aliments sont pour le corps. L'hygiène de l'âme et du cœur doit donc être l'objet de toute notre sollicitude. Elle nous enseigne nos devoirs envers la famille, envers la société, envers son pays. Notre bonheur ou notre malheur et la longévité de notre vie reposent entièrement sur nos bonnes ou mauvaises habitudes.

DR. J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

LE CONGRES INTERNATIONAL D'HYGIENE.

(Suite).

30. *L'hygiène et la législation des fabriques.* — Rapports imprimés de MM. F. Sehuler [Mollis] et Whympfer [Londres].

Prenent part aux débats MM. Napias (Paris), Bernouilli (Aachen), Roth (Londres), Klinger (Wien), Vlemingx (Bruxelles), Fried (Wien), Klaar (Wien), van Peene [Belgique], Beer [Wien], Custer [St. Gall], Bücher [Bale], Victor Adler [Wien] v. Pacher [Klagenfurt], Lewy [Wien], Pernerstorfer [Wien], Busch [Creffield], Matitsch [Wien], Hendl [Dresden], Klinger, [Wien], Alois Gruber [Wien], Caspaar [Leoben], Gal [Kaschau].

Ces débats eurent lieu pendant deux séances et aucunes conclusions ne furent votées.

40. *Les falsifications des substances alimentaires.* — Rapports imprimés de